

Politique de développement durable

Les objectifs :

La Caravane Philanthrope a pour objectif de réduire son empreinte écologique tout en priorisant sa mission de contribuer au bien-être des populations marginalisées par des pratiques artistiques, sociales et humanitaires.

Cette politique a pour objectif de guider l'organisme vers des décisions fidèles à ses valeurs écoresponsables et de prouver son sérieux dans cette démarche.

Le développement durable :

Selon la loi sur le développement durable du gouvernement du Québec, le développement durable vise «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement». Vous trouverez les détails de la loi en [suivant ce lien](#).

Nos engagements :

En vue d'établir une compréhension commune, partagée par l'équipe, les membres et les partenaires de la Caravane Philanthrope, voici nos engagements envers les principes du développement durable. Afin d'en faciliter l'application tant dans nos activités locales, nationales qu'internationales, les initiatives sont divisées selon quatre volets : les activités de l'organisme, les ressources humaines, le transport et le matériel.

1. Les activités de l'organisme :

- Favoriser le bien-être de tous et toutes les membres de l'équipe, les personnes et organismes collaborateurs ainsi que les clientèles desservies par nos services. Voir notre [code d'éthique](#) pour plus de détails à ce sujet.
- Offrir nos activités gratuitement à la population, en particulier les clientèles marginalisées, lorsque possible.
- S'engager dans des tables rondes et des espaces de discussion liés à nos domaines d'expertise dans le but de mettre nos pratiques à jour, développer des liens avec les organismes collaborateurs et la communauté ainsi que de partager nos savoirs.
- Mettre en place et maintenir des partenariats durables et basés sur l'équité avec des organismes qui partagent notre mission, nos valeurs ou les valeurs de développement durable, tant dans le Nord global que dans le Sud global.

- Être membre de l'AQOCI, s'y impliquer et s'inspirer de leurs pratiques et documentation.

2. Les ressources humaines

- Privilégier la participation des artistes locaux dans le but de diminuer les déplacements.
- Prioriser le travail à domicile lorsque c'est possible et pertinent. La tenue de rencontres d'équipes ponctuelles en présentiel sont également mise en place afin de favoriser la cohésion d'équipe, l'atmosphère festive et la communication efficace.
- Tenir au moins une activité sociale par an dans le but de regrouper notre équipe et nos collaborateurs et d'encourager le sentiment d'appartenance.
- Offrir des conditions de travail concurrentielles et adaptées aux besoins de l'équipe en soutenant un climat de travail sain et respectueux.
- Poursuivre les efforts en matière de représentativité, d'inclusion et de transparence salariale sans distinction quant au genre et à l'origine des collaborateurs.trices.
- Encourager et soutenir les initiatives reliées à l'équité, la diversité et l'inclusion au travail.
- Offrir des formations visant à améliorer les compétences globales des employé.e.s, des bénévoles et des collaborateur.trice.s de la Caravane Philanthrope;
- Susciter la concertation et la prise de décision en équipe en favorisant une gouvernance participative et inclusive impliquant les acteurs de l'organisme et ses partenaires.
- Mettre en place des outils pour obtenir les opinions des employé.e.s, des collaborateur.trice.s, des partenaires et des populations concernées par les actions de l'organisme.
- Accompagner les membres de notre équipe et les collaborateurs dans la mise en place d'initiatives de développement durable, incluses dans ce document ou autres.

3. Le transport :

- Prioriser le covoiturage en tout temps.
- Favoriser l'utilisation de la marche, du vélo et des transports en commun (autobus et métro) pour les projets locaux et provinciaux.
- Privilégier l'utilisation de la voiture plutôt que l'avion pour les projets internationaux, lorsque cela est possible.

4. Le matériel :

- Privilégier l'utilisation de contenants réutilisables pour la nourriture et l'eau.

- Recycler et composter dans les environnements qui le permettent.
- Éviter l'utilisation de produits non recyclables ou non biodégradables.
- Réduire à la source en optant pour le réemploi et en limitant l'utilisation de matériel imprimé ou produit physiquement, tout en favorisant l'utilisation d'outils virtuels.
- Favoriser la réparation et l'achat de matériel usagé, mais en bonne condition plutôt que l'achat neuf.
- Mise à la disposition de nos équipements pour la location.
- Prolonger la vie utile du matériel informatique
- Privilégier les fournisseurs locaux

Je m'engage à mettre en pratique, au meilleur de mes connaissances et de mes capacités, tout en privilégiant la mission de l'organisme à tout moment

Signature de la personne collaboratrice

Date

*Cette politique a été adoptée à l'unanimité par le conseil d'administration le **18 septembre 2023**. Elle a été partagée à tous les membres de l'équipe et est disponible sur la page web destinée aux artistes pour consultation et téléchargement.*